



CROISSY-SUR-SEINE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 21 décembre 2006

N°9 - Lancement d'une procédure de consultation de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée pour le programme de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement du quartier des bords de Seine et demandes de subventions à l'agence de l'eau Seine Normandie et au Conseil Général des Yvelines

L'an deux mille six, le 21 décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean-Roger DAVIN, Maire de Croissy-sur-Seine.

Etaient présents :

M. DAVIN, Maire, Mme NOEL, M. GHIPPONI, M. CORDONNIER, M. MACHIZAUD, M. ARNOLD, M. MARTIN, M. BERNAERT, Adjoint, Mme PETITJEAN, M. LANGLOIS, M. MAYAN, Mme BERTIN, Mme HERBIN, Mme DESREUMAUX (à partir de la délibération n°7), M. BERTEL, M. GENRE, M. STEINER, Mme VINTRAUD (à partir de la délibération n°9), M. BOISDE, Mme MOTRON, **Conseillers Municipaux.**

Avaient donné pouvoir : Mme DEFOUR (pouvoir à Mme NOEL), Mme CAUSSE (pouvoir à M. DAVIN), Mme BRUNET-JOLY (pouvoir à M. GHIPPONI), M. RICARD (pouvoir à Mme VINTRAUD).

Etaient absents : Mme DESREUMAUX (jusqu'à la délibération n°6), M. DELPY, Mme ARTUS YVERT, Mme DEL DIN, M. LIBAUDE, Mme LE SIGNE, Mme VINTRAUD (jusqu'à la délibération n°8).

Secrétaire de séance : Mme PETITJEAN

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Considérant que l'étude diagnostic de l'ensemble des travaux d'assainissement de la Commune de Croissy-sur-Seine, a permis de localiser des inversions de branchements et des rejets d'eaux usées directs en Seine sur le quartier des bords de Seine,

Considérant que pour mener à bien le programme de réhabilitation des divers réseaux, une mission de maître d'œuvre est nécessaire,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Cordonnier, Maire-adjoint chargé des travaux,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation de maîtrise d'œuvre sous forme de procédure adaptée (procédure de type « négociée sur compétences, références et moyens ») pour les travaux de réhabilitation des réseaux du quartier des bords de Seine.


Sollicite auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Général des Yvelines des subventions au taux le plus élevé possible

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette opération

Ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire par le Maire à compter du **28 DEC. 2006**, date de publication et après réception en Sous-Préfecture.



Le Maire,

 Jean-Roger DAVIN